



Conseil communal
Le bureau

Extrait du procès-verbal

Séance du mercredi 27 juin 2019

sous la Présidence de Monsieur Jean-Denis Briod

Préavis N° 6-2019 Rapport de gestion année 2018

Le Conseil communal de Pully

vu le rapport de gestion 2018
vu le rapport de la Commission de gestion

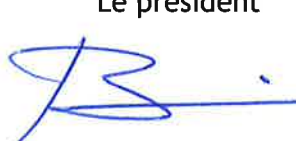
décide

1. d'accepter les conclusions du rapport de la Commission de gestion et ainsi d'approuver la gestion de l'exercice 2018 ;
2. de donner décharge aux organes responsables.

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

Le président

Le secrétaire


Jean-Denis BRIOD




Bernard MONTAVON

Pully, le 13 septembre 2019